

TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Le Tirage au sort a été effectué par : Jacques EDOUARD, Marie ROSICH et Francis MOLINIER le 03 mars au siège du Comité.

Le club tiré le premier reçoit :

- Pétan club Agnac contre Pétanque Carcenacoise
- Marmotte St Geniez d'Olt contre Joyeuse Boule Rieupeyrousaine
- Fanny de Ceignac contre Boule Val de Diège Salles Courbatiés
- Pétanque Coopérateurs Millau contre Pétanque Primauboise
- Pétan'cœur Rodez contre Joyeuse Pétanque Livinhacoise
- Pétanque Lunacoise contre Pétan club Salles Curan
- Trépalou Pétan club contre Pétanque Onet Village
- Argence Pétanque Ste Geneviève contre Comps la Grandville Pétanque
- Pétanque Olemps La Mouline contre Pétanque Malevilloise
- Amicale Bouliste St Jeantainse contre Pétanque Biscan Pas St Sernin
- Fraternelle Pétanque Le Gua contre Pétanque Cavalerienne
- Quatre-Saisons Pétan club contre Pétan club Cransacois
- Amicale Pétanque Espalion contre Pétanque Joyeuse Millau
- Pétanque Ste Radegonde contre Carreau Bozoulais
- Association Pétanqueurs Cassagnols contre Pétanque Villefranchoise
- Bouchon Ste Juliette contre Entente Pétanque St Affricaine
- Pétanque Réquistanaise contre Sébazac Pétan club
- Pétanque Pays Rignacois contre Les Boulistes d'Olt Ambeyrac
- Pétan club Rulhe contre Pétan Club Naucellois
- Pétan club Vailhourles/V/M contre Cochonnet Club St Martin Bouillacois
- Pétanque Forézienne Firmi contre Boule Belmontaise
- Pétanque Flavain contre Le But du Monastère
- Pétanque Cheminote Séveragaise contre Carladez Pétanque
- Pétanque de Creissels contre Pétan club Penchot
- Amicale Pétanque Viviez contre Amicale Pétanque du Bas Lévezou
- Amicale Pétanque Camarès contre Joyeuse Pétanque Capdenacoise
- Pétanqueurs Monteillois contre Pétanque Montbazinoise

Onet le Château, le 25 juin 2020

TIRAGE au SORT DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS 2020

Je vous prie de trouver ci-après le tirage au sort intégral du 1^{er} tour. Le tableau avec descente directe (type Tennis), pour la Coupe de France et la Coupe du Comité (perdants du 1^{er} tour) est consultable au Comité Départemental et sur le site.

Lors du 1^{er} tour, le club tiré en premier reçoit, il doit fournir un arbitre officiel dont il assure les frais. Pour les autres tours, le tableau détermine les clubs recevants **par ***. Les rencontres devront se jouer **pour la date butoir du 24 août pour le 1^{er} tour, et en dates fixes les :**

- Samedi 29 août : 2^{ème} tour
- Samedi 05 septembre : Cadrage
- Dimanche 13 septembre : 3^{ème} tour (qualification régionale)
- Dimanche 11 octobre : Cadrage (Coupe Aveyron et Comité)

Les ½ finales et la finale, des deux coupes, se dérouleront le 29 novembre 2020 à ST AFFRIQUE.

Les résultats seront communiqués au Comité de l'Aveyron par courrier ou par e-mail dès le lendemain de la rencontre par le club recevant, à l'aide de la feuille de match ci-jointe. En cas de problème, il sera possible de télécharger sur le site du Comité (rubrique téléchargement) des feuilles de matchs.

De plus, suivant les instructions de l'article 10, du même règlement, je vous précise que les équipes sont placées obligatoirement sous la direction d'un capitaine non joueur.

Selon l'article 9.4, les six, sept ou huit joueurs participant à cette compétition doivent être vêtus d'un haut identique et d'un bas homogène, ainsi que le capitaine, permettant d'identifier votre club. Les clubs qui ne respecteraient pas ce dernier point du règlement seront exclus lors de la prochaine Coupe de France 2021, et peuvent avoir match perdu si réclamation de l'adversaire.

En outre, le port de tenues publicitaires est autorisé dans la mesure où elles respectent les lois et règlements nationaux en vigueur, notamment quant à l'interdiction des publicités pour le tabac et les alcools.

Suite à la pandémie, nous avons dû modifier l'organisation au niveau des dates puisque la Fédération maintient cette compétition. Il y a donc, comme vous pouvez le remarquer, une date butoir et des dates imposées. En cas de forfait prévenu (club adverse, Comité, arbitre) il n'y aura pas d'amende. Si par contre, le forfait n'est pas prévenu une amende de 50 € sera réclamée.

En vous souhaitant bonne chance, veuillez agréer mes sincères salutations sportives.

Le Président,



Marc NOGARET